

Communiqué de presse

Communiqué ad hoc conformément à l'art. 53 RC

Raiffeisen Suisse désigne un nouveau président ainsi que deux membres pour son Conseil d'administration

- **Raiffeisen Suisse proposera de nommer Thomas A. Müller, actuellement membre du Conseil d'administration, en tant que nouveau président.**
- **Sandra Lathion et Dr Martin Sieg Castagnola seront proposés à la nomination comme nouveaux membres du Conseil d'administration.**
- **L'élection aura lieu lors d'une Assemblée générale extraordinaire début décembre 2021.**

Saint-Gall, le 3 novembre 2021. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse proposera de nommer en son sein Thomas A. Müller en tant que nouveau président ainsi que Sandra Lathion et Dr Martin Sieg Castagnola comme nouveaux membres.

Thomas A. Müller est membre du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse depuis 2018 déjà, et il a, à ce titre, joué un rôle clé dans l'élaboration de la «Stratégie Raiffeisen 2025» et pour le développement du Groupe Raiffeisen au cours des dernières années. Sa nomination intervient au terme d'un large processus d'évaluation. En tant qu'expert financier chevronné, au bénéfice d'une vaste expérience dans le domaine bancaire, il répond en tous points au profil d'exigences, ce qui en fait le candidat idéal pour occuper cette fonction.

«Thomas A. Müller connaît parfaitement le Groupe Raiffeisen et le système bancaire coopératif. Il permet ainsi de garantir une continuité dans la conduite des activités. Dans le même temps, il dispose d'impressionnantes compétences techniques et personnelles qui lui permettront de mener Raiffeisen Suisse et l'ensemble du Groupe vers l'avenir» indique Dr Pascal Gantenbein, président a.i. du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

En plus de son activité pour Raiffeisen Suisse, Thomas A. Müller est depuis 2016 également président de la Commission des OPA. Agé de 56 ans, il a assumé par le passé la fonction de Group Chief Risk Officer et membre de la direction du groupe EFG International, au sein duquel il a également occupé d'autres fonctions d'encadrement. Auparavant, il a assuré le rôle du Group CFO de la Banque J. Safra Sarasin SA. Entre 2006 et 2009, il a été membre de la direction de Swiss Life en qualité de Group Chief Financial Officer & Chief Risk Officer. Thomas A. Müller dispose ainsi de vastes connaissances bancaires, de nombreuses années d'expérience dans le management d'équipes dans le secteur financier ainsi que d'un solide savoir-faire dans les domaines de la finance, du risque et de la compliance. Il quittera son poste de président du conseil d'administration de Credit Exchange SA, ainsi que de son poste de membre du conseil d'administration de Copernicus Wealth Management SA, dès qu'il sera élu président du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

«Je suis très heureux que le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse, en proposant mon élection, m'accorde sa confiance pour assumer ce rôle à haute responsabilité. Je me réjouis à l'idée de poursuivre sur la voie du succès tracée par Raiffeisen et de contribuer au développement de l'ensemble du Groupe bancaire coopératif, en collaboration avec les membres et futurs collègues du Conseil d'administration», déclare Thomas A. Müller à propos de sa nomination.

Deux nouveaux membres viendront compléter le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse

Lors de la tenue de l'Assemblée générale extraordinaire, outre la candidature de Thomas A. Müller, le Conseil d'administration proposera également celles de Sandra Lathion et de Dr Martin Sieg Castagnola en qualité de membres.

Sandra Lathion est une experte confirmée dans le domaine du droit des marchés financiers et de la compliance. Elle dispose par ailleurs d'une solide expérience dans le domaine de la digitalisation. Elle est actuellement membre du conseil d'administration de la Banque Cantonale du Valais (BCVs), mais se retirera dès qu'elle entrera en fonction chez Raiffeisen Suisse. Elle est également membre du conseil d'administration de Swisscom SA, du comité consultatif de l'association des fintechs Capital Markets and Technology Association (CMTA) ainsi que du comité de swissVR. Jusqu'en 2019, elle a travaillé comme avocate, spécialisée dans le domaine Banking & Finance auprès de Lenz & Staehelin à Genève. Avant cela, elle a été durant plusieurs années responsable de département du domaine d'activité Asset Management auprès de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle a également été à la tête du département Legal & Compliance Financial Products auprès de Credit Suisse et a œuvré comme avocate spécialisée Mergers & Acquisitions chez Lenz & Staehelin.

En proposant Dr Martin Sieg Castagnola, le Conseil d'administration a choisi un parfait connaisseur de la branche et un expert dans la gestion financière et la gestion des risques, disposant d'une solide expérience dans le retail banking et la banque privée. Jusqu'en 2020, il a été membre de la direction de Vontobel en tant que CFO, avant de se retirer de cette fonction pour soutenir Hans-Dieter Vontobel dans la gestion de ses biens immobiliers et ses participations. Il est également président du conseil d'administration de Vontobel Wealth Management SIM S.p.A. (Italie). Pendant plus de dix ans, il a occupé plusieurs fonctions de direction auprès de la Banque Cantonale de Zurich, dont en dernier lieu celle de Head of Investment & Private Banking et membre de la direction générale. Il a par ailleurs été le vice-président du Regulatory Board de la bourse suisse SIX pendant douze ans et a aussi assumé plusieurs mandats au sein du comité de surveillance de Vontobel Holding.

Election lors de l'Assemblée générale extraordinaire

Les diverses compétences des personnes proposées à la nomination tiennent compte des exigences élevées que requiert un groupe bancaire d'importance systémique comme Raiffeisen. Grâce à la diversité de leurs profils, le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse gagne en expertise bancaire et en leadership. Le processus de nomination a pour objectif que les membres du Conseil d'administration se complètent de manière optimale. Dans ce but, il a impliqué non seulement la Commission chargée des nominations et des rémunérations, en tant que cheffe de file, ainsi qu'un cabinet spécialisé dans le recrutement de cadres dirigeants, mais aussi une délégation du Conseil des Banques Raiffeisen en tant que sounding board.

La réunion d'information de l'Assemblée générale extraordinaire de Raiffeisen Suisse, lors de laquelle les membres candidats au Conseil d'administration seront proposés à la nomination, aura lieu le 3 décembre 2021. Les résultats des élections seront communiqués la semaine d'après.

Renseignements: Service de presse de Raiffeisen Suisse
021 612 51 11, presse@raiffeisen.ch

Raiffeisen: troisième groupe bancaire de Suisse

Le Groupe Raiffeisen est la première banque retail en Suisse. Troisième acteur du marché bancaire suisse, il compte environ 1,95 million de sociétaires et 3,6 millions de clients. Le Groupe Raiffeisen est présent sur 823 sites dans toute la Suisse. Coopératives juridiquement autonomes, les 219 Banques Raiffeisen sont regroupées au sein de Raiffeisen Suisse société coopérative, qui assure la gestion stratégique de l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Grâce aux sociétés du Groupe, à ses coopérations et à ses participations, Raiffeisen propose aux particuliers et aux entreprises une offre complète de services et de produits. Au 30 juin 2021, le Groupe Raiffeisen gère des actifs à hauteur de 236 milliards de francs suisses et environ 203 milliards de francs suisses de prêts et crédits à la clientèle. Sa part du marché hypothécaire national est de 17,5%. Le total du bilan s'élève à 281 milliards de francs suisses.

Se désabonner des communiqués de presse:

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communiqués, veuillez écrire à presse@raiffeisen.ch.